

Département de la GIRONDE

33420

Arrondissement de LIBOURNE

EXTRAIT

Canton des Coteaux de Dordogne

DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS

Téléphone : 05.57.84.52.10

Télécopie : 05.57.84.67.51

Ouverture du lundi au jeudi

De 13h30 à 17h30,

Le vendredi de 9h00 à 12h30

Et de 13h30 à 17h00

L'an deux mille vingt-trois le 11 avril à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Claude NOMPEIX – Maire.

Date de convocation : 6 avril 2023.

Nombre de Membres

En exercice : 15

Présents : 14

Représentés : 0

Votants : 13

Présents : Claude NOMPEIX, René PREVOT, Marie-Hélène BOUSQUET, Catherine THOMAS, Jean-Christophe BONHOURE, Jean-Claude DUMONT, Yohan GARCIA, Alain GREIL, Christophe HOTIER, Catherine LABAYE, Patrick LARRIEU, Guillaume LESPINGAL, Didier NEBRED, Isabelle TICHON.

Absent : Serge MIO.

Secrétaire : René PREVOT

OBJET : Vote du compte administratif 2022

Délibération n°2023_15

N° d'ordre : 2023-11-04-02

Monsieur le Maire quitte la salle du conseil municipal et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal, se réunit sous la présidence de Monsieur René PREVOT, délibérant sur le compte administratif dressé par Monsieur Claude NOMPEIX, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	20 237,59			244 514,04	20 237,59	244 514,04
Opérations de l'exercice	21 657,40	64 924,05	706 081,19	836 409,89	727 738,59	901 333,94
TOTAUX	41 894,99	64 924,05	706 081,19	1 080 923,93	747 976,18	1 145 847,98
Résultats de clôture		43 266,65		130 328,70		
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00		
RÉSULTATS DÉFINITIFS		23 029,06		374 842,74		397 871,80

2. Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. **Votes** que résumés ci-dessus.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture le :


Et de la publication sur le site internet de la commune le :

Pour copie certifiée conforme et exécutoire,

A Grézillac, le 11 avril 2023

Le secrétaire de séance

Le Président de séance,


René PREVOT


René PREVOT